



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 102910

Texte de la question

M. Dominique Baert alerte Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de l'augmentation annoncée du prix du gaz au 1er avril 2011. Cette hausse de + 5 % va en effet porter à plus de 20 % la hausse du prix du gaz en un an (+ 9,7 % en avril 2010 ; + 4,7 % en juillet 2010) ! Pourtant, le Gouvernement avait annoncé un gel des prix en 2011 : le printemps n'est pas encore là, que déjà cette promesse n'est pas respectée. Mais cette hausse des prix va impacter directement, et durement, le pouvoir d'achat des ménages français, déjà sévèrement touchés par l'explosion des loyers, le renchérissement de l'accès aux soins et la perte des revenus liée à la montée du chômage. Dans les budgets familiaux, l'énergie prend un poids croissant. Dorénavant 300 000 ménages ne se chauffent plus ou mal, et si environ 3,4 millions de ménages y consacrent déjà plus de 10 % de leurs revenus, il est à craindre que leur nombre va rapidement s'accroître. D'autant qu'en ce début mars, les prix de l'essence ont également battu des records historiques. La précarité énergétique va gagner du terrain, d'autant plus que, de surcroît, depuis son rattachement à l'entité GdF-Suez, la pratique antérieure d'accompagnement des familles par Gaz de France en cas d'impayés, ne paraît plus avoir la même humanité ! Il lui demande donc les mesures qu'elle compte prendre pour venir en aide aux personnes déjà frappées par la précarité énergétique, et à celles qui pourraient le devenir suite à ces hausses à répétition du prix du gaz.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baert](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102910

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2631

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)